



Une situation privilégiée

Dans un havre de tranquillité et tout proche du centre de Gap, le site choisi pour la réalisation "Les Hameaux" bénéficie d'une situation idéale. Dans le quartier résidentiel de Lareton, à proximité du centre ville, le Groupe Confiance réalise une nouvelle résidence de 40 maisons, de 3 et 4 pièces avec jardins privatifs et garages.

La qualité des matériaux de construction est strictement contrôlée par l'architecte. L'ensemble des prestations intérieures relève d'un soin particulier, les espaces de vie sont équilibrés et offrent aux familles tous les éléments qui constituent une demeure de grand confort.

Les plus qualité :

- Isolation renforcée (nouvelle réglementation acoustique).
- Carrelage 30 x 30 dans l'entrée, le séjour et la cuisine.
- Salle de bain équipée avec meuble sous vasque, miroir et bandeau lumineux.
- Porte palière trois points.
- Parquet dans les chambres





I – GENERALITES

1.1 FONDATIONS :

Les fondations sont prévues en semelle béton armé, conformément aux sondages définissant la nature du sol, prévus par l'ingénieur béton armé.

1.2 GROS ŒUVRE :

Les murs périphériques seront réalisés en béton ou agglomérés creux suivant étude BA. Les murs béton recevront une isolation thermique de plaques de polystyrène et de plaques de plâtre, suivant étude ingénieur thermicien.

1.3 REVETEMENT DES FAÇADES :

Les murs de façade seront recouverts d'un enduit de type monocouche et peinture pour les éléments décoratifs et sous faces en béton.

1.4 PLANCHERS :

Dallage béton sur hérisson en rez de chaussée et dalle pleine béton armé ou poutrelles avec hourdis pour l'étage suivant étude ingénieur béton. Ils recevront un isolant type Assour, conforme à la nouvelle réglementation acoustique (NRA) sous les revêtements carrelage.

1.5 MURS OU CLOISONS SEPARATIFS :

La séparation des logements est réalisée par des murs en béton banché ou en aggloméré de béton suivant étude de l'ingénieur béton.

Cloisons alvéolaires, type placopan ou équivalent, épaisseur total 50 mm selon plans.

1.6 CHARPENTE-COUVERTURE :

Charpente bois et couverture en tuiles.

1.8 ESCALIERS :

Escaliers intérieurs en bois.

1.9 VENTILATION :

La ventilation est de type VMC qui permet le renouvellement d'air dans chaque appartement en maîtrisant les débits d'air.

II - LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1 SOLS ET PLINTHES :

Carrelage grés émaillé 30x30 posé sur isolant phonique avec plinthes assorties pour toutes les pièces du rez de chaussée et les salles de bains des étages.

Revêtement parquet stratifié collé pour les chambres et dégagements des chambres avec plinthes bois.

2.2 REVETEMENT DES MURS ET PLAFONDS

Plafonds pour tous les logements : Enduit pelliculaire de type gouttelette fine.

Murs pour tous les logements : Papiers peints dans les pièces sèches et peinture dans les pièces humides.

Faïence salle de bains :

Faïence de couleur, format 20x25 avec frise décorative sur une hauteur de 1.80m environ depuis le sol en périphérie de la baignoire.

Cuisine : Faïences blanches, format 20x20, hauteur 0.60 paroi sur la longueur des éléments.



III - FERMETURES MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES

3.1 MENUISERIES EXTERIEURES :

Fenêtres, portes fenêtres. Ces ouvrages recevront un double vitrage de 20 mm d'épaisseur (4+12+4) assurant une bonne isolation thermique et acoustique. Dimensions suivant normes acoustiques.

3.2 FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS :

Par volets roulant imitation bois.

3.3 MENUISERIES INTERIEURES :

Huisseries métalliques ou bois
Portes intérieures post formées peintes, serrure bec de canne à condamnation pour les salles de bains et WC.
Portes de placards seront en mélaminé blanc coulissantes suivant plan d'architecte.

IV - EQUIPEMENTS INTERIEURS

4.1 EQUIPEMENT DE LA CUISINE :

Pour tous les logements :

- Une cuve évier inox avec robinetterie mitigeuse
- Un meuble évier deux portes avec une tablette
- Un frigo Top 50 ou 60 litres
- Un évier inox, deux bacs, un égouttoir
- Une robinetterie mitigeuse

4.2 EQUIPEMENT SANITAIRE :

- Tous les appareils sanitaires sont prévus de couleur blanche et équipés de robinets mitigeurs à tête céramique.
- Baignoire en acier émaillé de 1,60 ou 1,70x0.70, inverseur bain douche sur baignoire avec support douchette téléphone sur barre fixe coulissante verticale.
- Vasque encastrée sur meuble jusqu'en bas, deux portes de 0.80 ou 0.70. Un miroir sur toute la largeur du meuble et Bandeau lumineux.
- WC, mécanisme silencieux, double abattant rigide.

V - CHAUFFAGE

Chauffage électrique par le sol au RDC et par convecteurs du type direct avec thermostat incorporé à l'étage, ou chauffage gaz suivant les possibilités techniques des concessionnaires.

VI - EQUIPEMENT DE TÉLÉCOMMUNICATION

L'ensemble des appartements sera équipé de 2 joncteurs téléphoniques avec emplacement suivant type de logement.

VII - PARTIES COMMUNES DE LA RESIDENCE

7.1 BOITES AUX LETTRES :

Boîtes aux lettres à l'entrée de la résidence suivant normes PTT.

7.2 AMENAGEMENT EXTERIEUR :

Espaces verts communs plantés d'arbre, engazonnés ou agrémentés de massifs de plantes ou d'arbustes variés suivant plan d'aménagement et permis de construire. Voiries et trottoirs suivant plan d'aménagement.

NOTA : Les marques, les modèles et les dimensions des appareils, des matériaux et des équipements ne sont pas contractuels. Le maître d'ouvrage et l'architecte précisent que certaines modifications pourront être apportées aux matériaux, équipements ou appartements tant dans leur nature que dans leur mise en œuvre. Cependant, ces modifications ne nuiront ni à la qualité des matériaux, ni à la classe de l'immeuble.